

En résumé :

- La grande majorité des parcelles sont au stade croissance active - tubérisation.
- Poursuite des vols de pucerons qui sont maintenant régulièrement observés en parcelles, le seuil de nuisibilité est atteint dans quelques situations. Persistance de conditions favorables à leur multiplication nécessitant de prendre en compte le risque en production de plant mais également à partir de maintenant sur les variétés sensibles aux viroses.
- Risque mildiou : le seuil de nuisibilité a été atteint sur une majorité des secteurs en fin de semaine dernière suite aux petites précipitations, ou simplement du fait des fortes humidités nocturnes couplées aux températures élevées. Cette situation devrait se poursuivre dans les prochains jours.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Mis à part quelques plantations réalisées début mai, l'ensemble des parcelles de la Région sont en croissance active, les parcelles les plus en avance étant au stade tubérisation. Les végétations sont globalement de bonnes qualités, homogènes et régulières.

Les tubérisations des plantations effectuées en mars sont globalement bonnes et homogènes mais les fortes températures du début de la semaine dernière et surtout de ces derniers jours perturbent la tubérisation des plantations réalisées en avril.

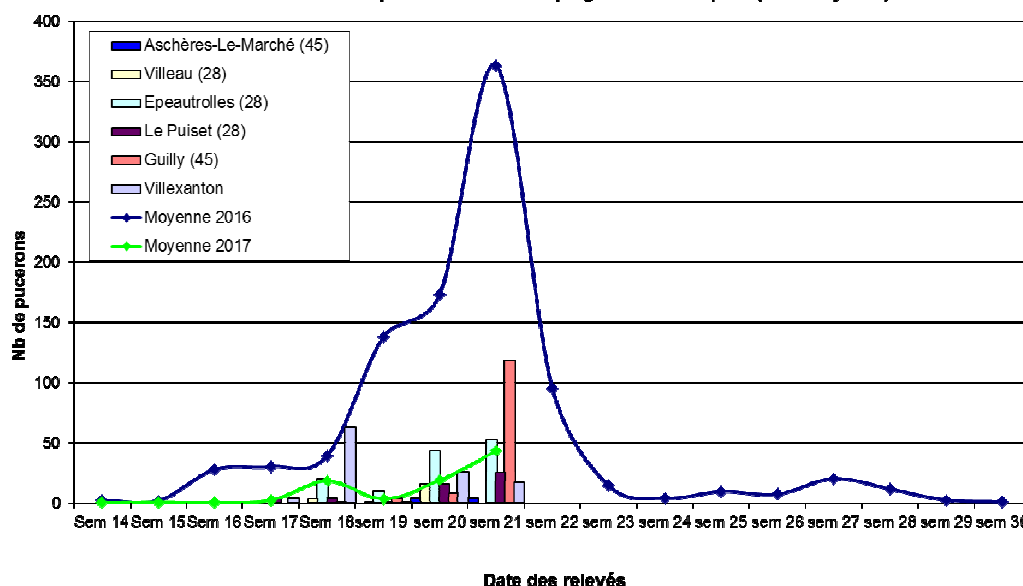
INSECTES

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Les conditions chaudes de la semaine dernière ont permis une progression des captures dans les cuvettes jaunes du réseau de suivi, qui devraient encore se poursuivre avec le temps estival de ces derniers jours.

Cependant, même si le vol semble suivre la même dynamique que l'an passé, son intensité est nettement moindre.

Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Date des relevés

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Observations sur le réseau

Progression des infestations de pucerons dans les parcelles. La présence de pucerons ailés (quelques individus) est signalée dans presque 50% des parcelles du réseau de suivi.

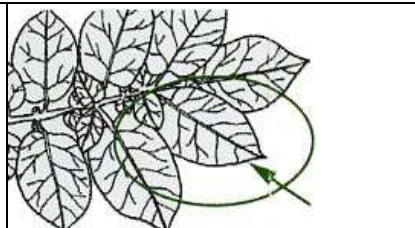
La présence d'aptères voire de colonies est également observée dans certains secteurs, certaines parcelles étant déjà au seuil de nuisibilité, notamment en Eure-et-Loir.

En parallèle, des auxiliaires (coccinelles notamment) sont observés dans les parcelles.

La présence des tous premiers doryphores adultes est également signalée dans le Val de Loire.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Analyse du risque

La persistance de conditions chaudes devraient permettre aux vols de se poursuivre mais aussi aux pucerons ailés déjà présents dans les parcelles de se multiplier.

Doryphore

Risque nul pour le moment.

Pucerons

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, avec l'observation plus fréquente d'ailés et des premiers aptères dans les parcelles, le risque puceron augmente et nécessite un suivi régulier dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Hormis quelques symptômes de mildiou signalés dans le Loiret (quelques taches sur tas de déchets sur le secteur d'Aschères le Marché (45) signalés il y a 10 jours et une première tâche observée sur une plante sur le secteur de Pithiviers (45) dans une parcelle protégée tardivement), l'environnement (repousses, jardin, tas de déchets) est globalement encore sain.

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (cf BSV n°3)**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

La protection des parcelles doit également être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 30 Mai 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Grâce aux pluies ou simplement aux fortes hygrométries la nuit mais aussi en journée, le seuil de nuisibilité a été atteint sur la quasi-totalité des secteurs ces derniers jours (voir tableau ci-dessous) sur variétés sensibles, intermédiaires voire même sur des variétés résistantes.

Il faut noter que le seuil de nuisibilité a été atteint pour la première fois pour les variétés résistantes sur les secteurs de Guillonville, Louville, Pré-Saint-Evroult, Viabon, Amilly, Boisseaux, Férolles et Outarville.

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : une alternance entre averses et éclaircies est attendue pour cette semaine. Les précipitations devraient se généraliser samedi et se poursuivre en début de semaine prochaine. Les températures ont baissé mais elles devraient remonter dans la semaine aux alentours de 25/27°C.

Ce temps est favorable au mildiou. Les averses viennent se greffer à une humidité nocturne déjà importante. Le temps d'humectation s'allonge en corrélation avec des températures chaudes, ce qui permet aux cycles du mildiou d'avancer rapidement.

Analyse du risque :

Avec les fortes hygrométries, le seuil de nuisibilité sera encore atteint ce mardi sur les secteurs d'Allaines, Louville, Pré-Saint-Evroult, Saint-Léonard en Beauce, Boisseaux et Outarville (voir tableau pour les sensibilités variétales).

Sur le secteur de Boisseaux le seuil de nuisibilité devrait aussi être dépassé demain mercredi en fonction des données prévisionnelles.

En résumé, avec un risque mildiou moyen à fort selon les secteurs, il faut rester vigilant sur toute le Région cette semaine avec les risques d'averses attendues.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 30/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 30/05 au 01/06			Pluie (en mm) depuis le 26/05
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (0h)	Moyen	-	OUI	NON	NON	0
	Chartres (2h)	Fort	28/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	2.2
	Guillonville (0h)	Fort	28/05 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.2
	Louville (0h)	Très fort	27,28 et 29/05 pour VS et VI ; 28/05 pour VR	OUI	OUI	NON	0.2
	Pré-Saint-Evrout (0h)	Très fort	26, 27, 28 et 29/05 pour VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.4
	Rouvray (5h)	ND	-	ND	ND	ND	-
	Viabon (0h)	Fort	27 et 28/05 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Moyen	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (11h)	Moyen	-	NON	NON	NON	0.2
	St Léonard en Beauce (6h)	Fort	28/05 pour VS et VI	OUI	NON	NON	0
Loiret (45)	Amilly (4h)	Moyen	27,28 et 29/05 pour VS et VI ; 28/05 pour VR	NON	NON	NON	4.5
	Boisseaux (4h)	Très fort	28/05 pour VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Férolles (4h)	Moyen	27 et 28/05 pour VS et VI ; 28/05 pour VR	NON	NON	NON	0
	Gien (4h)	Faible	-	NON	NON	NON	10
	Outarville (6h)	Fort	27,28 et 29/05 pour VS et VI ; 28/05 pour VR	OUI	OUI	NON	0
	Pithiviers (3h)	Moyen	28/05 pour VS	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Faible	-28/05 pour VS	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.,

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018